



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

Huberdeau, 10 février 2023

À la séance régulière du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 10 février 2023 à 12h00 en vidéoconférence à laquelle sont présents, Monsieur François Thibault, président et les membres suivants : Monsieur Guy Morissette, Madame Margot Guindon et Madame Michelle Bisson. Monsieur Olivier Navarro était absent.

Tous formant quorum, sous la présidence de Monsieur François Thibault.

Assiste également à la séance, Monsieur Samuel Lapierre, officier municipal en bâtiment et en environnement/secrétaire du comité.

Monsieur François Thibault, président, constate le quorum à 12h10, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour.*
- 2- Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2023.*
- 3- Poursuite de la lecture du Plan d'action environnemental.*
- 4- Résumé par M. François Thibault des résolutions du conseil municipal du 10 février 2023 ayant un lien avec le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).*
- 5- Varia.*
- 6- Prochaine réunion.*
- 7- Levée de l'assemblée.*

RÉSOLUTION 2023-07

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2023

Il est proposé par Madame Michelle Bisson Provost et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, sans varia.

Adoptée à l'unanimité des membres.

RÉSOLUTION 2023-08
SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 JANVIER 2023

Il est proposé par Monsieur Guy Morissette et résolu :

Que le secrétaire est exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2023, les membres déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

Que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des membres.

RÉSOLUTION 2023-09
POURSUITE DE LA LECTURE DU PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL

M. François Thibault poursuit la lecture de chacune des actions du Plan d'action environnementale 2022-2023 amorcée lors de la dernière séance et explique chacune d'elle.

M. Morissette se propose d'élaborer, pour la prochaine séance du CCU, un outil visant à faciliter la priorisation des objectifs environnementaux du Plan d'action environnemental 2022-2023 en fonction notamment des coûts, des ressources humaines disponibles et des subventions offertes. Suite à cette priorisation, le CCU pourra recommander au conseil une stratégie de mise en application du Plan d'action environnemental 2022-2023.

RÉSOLUTION 2023-10
RÉSUMÉ PAR M. FRANÇOIS THIBAUT DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2023 AYANT UN LIEN AVEC LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

M. François Thibault informe les membres du CCU qu'ils ont été mandatés par le conseil municipal pour transmettre leurs recommandations visant la modification du règlement constituant le comité consultatif dans le but d'y intégrer les nouvelles responsabilités d'un CCUE.

M. François Thibault informe les membres du CCU qu'ils ont été mandatés par le conseil municipal pour transmettre leurs recommandations visant la modification des règlements d'urbanisme pour notamment retirer l'exigence de la norme CSA pour des bâtiments d'acier et pour recommander des normes d'implantation et d'esthétisme pour ce type de bâtiment.

M. François Thibault informe aussi que le conseil municipal souhaite procéder à la nomination de 2 nouveaux membres du sein du CCU dans un avenir rapproché; ces membres devant avoir une expérience en communication et en gestion de projets.

Les résolutions du conseil municipal seront transmises aux membres du CCU lorsque celles-ci seront disponibles.

RÉSOLUTION 2023-11
PROCHAINE RENCONTRE

Il a été convenu à l'unanimité des membres que la prochaine réunion du CCU se déroulera le 10 mars 2023 de 12h00 à 14h00 en présentiel à l'Hôtel de ville d'Huberdeau. M. Olivier Navarro se joindra à la rencontre via la plateforme *Zoom*.

RÉSOLUTION 2023-12
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Guy Morissette et résolu :

Que la séance soit levée vers 14h15.

Adoptée à l'unanimité des membres.

François Thibault
Président

Samuel Lapierre
Officier municipal en bâtiment et environnement